



Syndicat Emeraude.fr

VOIR SUR LA CARTE
([HTTPS://WWW.SYNDICAT-
EMERAUDE.FR/ANNUAIRE-DES-
EQUIPEMENTS/CARTE](https://www.syndicat-emeraude.fr/annuaire-des-equipements/carte))

DÉCHÈTERIES

Déchèterie Mobile d'Andilly

Accès réservé aux habitants: d'Andilly, Margency et Montmorency

ANDILLY, MARGENCY, MONTMORENCY

📍 73 route de la Croix Blanche

95580 ANDILLY (<http://maps.google.com/maps?q=73%20route%20de%20la%20Croix%20Blanche+95580+ANDILLY>)

☎ 01 34 11 92 92

ⓘ La déchèterie mobile est interdite aux professionnels, à toute personne non déposante, ainsi qu'à tout récupérateur non autorisé.

Accès réservé aux habitants: d'Andilly, Margency et Montmorency

Parking du complexe polyvalent

73, route de la Croix Blanche

🕒 Samedi 4 juin 2022 de 9h à 17h

Les déchets acceptés :

La déchèterie reçoit et permet le tri et la valorisation des déchets suivants :



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/annuaire-des-equipements/decheterie-mobile-dandilly?is_pdf=true

- **Cartons** : cartons propres, pliés et aplatis
- **Bois** : palettes, cageottes, planches, contreplaqué
- **Mobilier** : mobilier intérieur et extérieur, literie, meubles, rangements, matelas...
- **Gravats** : cailloux, parpaings, béton, ciment, carrelages
- **Plâtres** : plâtres, placoplâtre, déchets contenant du plâtre
- **Déchets végétaux** : tontes, feuillages, branchages taille de haies
- **Ferrailles** : objets métalliques, tôles, poutrelles, cadres de vélo
- **Encombrants** : objets volumineux inférieurs à 2 mètres, bâches en plastique, polystyrène...
- **DEEE** : écrans d'ordinateurs, téléviseurs, petits appareils électriques, électroménagers...
- **Déchets dangereux** : pots de peinture, vernis, colles, huiles de vidange, batteries...

Les conditions d'accès :

Le service de déchèterie mobile est réservé aux habitants de Deuil-La Barre, Montmorency, Enghien-les-Bains et Montmagny pour la déchèterie de Deuil-La Barre.

Lors de votre venue, merci de présenter à l'agent d'accueil : un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, une pièce d'identité ainsi que la carte grise du véhicule personnel utilisé.

L'accès à la déchèterie mobile est autorisé aux véhicules suivants :

- tout véhicule léger de moins de 3,5 tonnes,
- tout véhicule particulier attelé d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg.





(<https://www.syndicat-emeraude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

📞 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emeraude.fr/annuaire-des-equipements/decheterie-mobile-dandilly?is_pdf=true